

Note sur l'alignement à la Norme

Alignement avec la Stratégie de santé mentale en milieu scolaire de l'Ontario

Comment la Norme pancanadienne pour la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire s'aligne avec la Stratégie de santé mentale en milieu scolaire de l'Ontario

En bref

La Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances en milieu scolaire de l'Ontario, soutenue par Santé mentale en milieu scolaire Ontario (SMS-ON), constitue l'un des cadres provinciaux les plus complets au Canada en matière de santé mentale en milieu scolaire. Depuis 2011, elle offre à chaque conseil scolaire une stratégie à plusieurs niveaux fondée sur des données probantes, un accompagnement à la mise en œuvre, des ressources adaptées aux différentes fonctions et de la formation professionnelle. La norme pancanadienne *Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveau et développementale, de la maternelle à la 12^e année au Canada* (la Norme) offre un cadre national cohérent et spécifique à la consommation de substances, qui vient compléter et renforcer l'architecture existante de SMS-ON. Elle partage la même logique à niveaux multiples, le même engagement envers des pratiques affirmant l'identité et la même importance accordée à la mise en œuvre fondée sur des données probantes, en ajoutant les stades de développement, la précision à l'échelle de chaque article et une détermination des responsabilités selon la fonction, qui sont spécifiques au domaine de la consommation de substances.

© 2026 Ancrer le changement

La présente Note d'alignement a été préparée au nom du Comité exécutif d'Ancrer le changement par : Tonje Molyneux, Ava Chaplin, Rhowena Martin, Shea Wood, Sarah McIlwaine, Shawna Meister, Reg Klassen, Ryan Fahey, Matt Drabenstott et Emily Jenkins.

Veillez citer ce document comme suit : Ancrer le changement. (2026). Comment la Norme pancanadienne pour la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire s'aligne avec la Stratégie de santé mentale en milieu scolaire de l'Ontario. Vancouver : Ancrer le changement.

Ancrer le changement est une initiative nationale visant à transformer la manière dont les écoles du Canada abordent l'usage de substances grâce à une prévention, une éducation et une intervention coordonnées et fondées sur des données probantes. Son approche s'appuie sur la science du développement et de la prévention, le bien-être des élèves et les réalités concrètes des systèmes éducatifs.

L'initiative est menée dans le cadre d'un partenariat collaboratif entre Bienamont : Le Centre canadien d'innovation en santé mentale et consommation de substances chez les enfants et les jeunes de l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des administrateurs et administratrices de systèmes scolaires (ACASS), Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) et la Commission des élèves du Canada (CÉC).

Pour en savoir plus sur Ancrer le changement:

Courriel: info@ancrerlechangement.ca

Site internet: www.ancrerlechangement.ca

Also available in English.

Objectif de ce document

Ce document de synthèse s'adresse aux responsables du système ontarien, aux responsables en santé mentale, aux administrateurs et administratrices scolaires et aux professionnels et professionnelles de la santé mentale en milieu scolaire qui connaissent la stratégie de SMS-ON et souhaitent comprendre comment la nouvelle Norme pancanadienne s'articule avec l'infrastructure provinciale au sein de laquelle ils évoluent déjà.

Plus précisément, ce document :

- **démontre la compatibilité structurelle** entre le modèle harmonisé et intégré (MHI) de SMS-ON et l'architecture à niveaux multiples de la Norme ;
- **met en parallèle** les sept fondements des pratiques efficaces de SMS-ON avec les éléments correspondants de la Norme ;
- **illustre comment** la Norme complète les ressources existantes et la formation professionnelle de SMS-ON en matière de consommation de substances ;
- **positionne l'adoption** de la Norme comme une occasion de renforcer en Ontario les activités pour la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances au sein de l'infrastructure de santé mentale en milieu scolaire existante.

À propos des deux ressources

La Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances en milieu scolaire de l'Ontario

La stratégie provinciale, qui reçoit le soutien de Santé mentale en milieu scolaire Ontario et un financement du ministère ontarien de l'Éducation, offre un cadre complet à niveaux multiples, organisé autour du modèle harmonisé et intégré (MHI) : Fondements (Niveau 1 – promotion du bien-être, littératie en matière de santé mentale, leadership des élèves, liens avec les parents et la communauté) ; Observer (Niveau 2 – identification précoce, prévention et intervention précoce) ; et Faire le pont (Niveau 3 – soutien intensif et voies d'accès vers les services). La stratégie repose sur sept fondements pour des pratiques efficaces en santé mentale :



engagement du leadership, mobilisation et collaboration, vision et stratégie, infrastructure, processus et protocoles, données probantes et surveillance, et communication interne et externe. Au cœur de la stratégie se trouve le Cadre d'affirmation identitaire en matière de santé mentale en milieu scolaire, qui donne la priorité aux engagements envers la vérité, la réconciliation et l'équité à travers quatre mesures : démanteler, engager, amplifier et réagir. Chaque conseil scolaire possède une équipe de leadership en matière de santé mentale guidée par cette stratégie et soutenue par un coach de soutien à la mise en œuvre de SMS-ON.

La norme pancanadienne (2026)

Élaborée dans le cadre d'un partenariat entre Bienamont : le Centre canadien d'innovation en matière de santé mentale et de consommation de substances chez les enfants et les adolescents (Université de la Colombie-Britannique), le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des gestionnaires de commissions scolaires (ACGCS), Éducation physique et santé Canada (ÉPS Canada), la Commission des élèves du Canada (CÉC), sous la direction du Groupe CSA, la Norme fournit un cadre pancanadien volontaire qui offre des orientations fondées sur les données probantes pour les écoles de la maternelle à la 12e année. La Norme pancanadienne fournit un ensemble structuré d'articles organisés selon trois stades de développement (de la maternelle à la 5e année, de la 6e à la 9e année, de la 10e à la 12e année), trois niveaux de soutien (universel, ciblé, intensif), et intégrés dans un cadre d'écoles promotrices de santé, aussi connu sous le nom de santé globale en milieu scolaire ou écoles en santé. Chaque article détermine la responsabilité des décideurs politiques scolaires, des administrateurs ou du personnel et utilise un langage normatif (« doit », « devrait », « peut ») pour distinguer le potentiel d'impact des recommandations.

Comment elles se rejoignent

L'infrastructure de santé mentale en milieu scolaire de l'Ontario et la Norme pancanadienne ne sont pas des systèmes parallèles; ce sont des cadres structurellement compatibles qui se renforcent mutuellement. Les deux documents s'articulent autour d'un système de soutien à niveaux multiples. Tous deux ancrent leur action dans des pratiques fondées sur des données probantes, des approches affirmant l'identité et un engagement envers l'équité. Tous deux reconnaissent qu'une promotion de la santé efficace en milieu scolaire exige une infrastructure dédiée, un



engagement des dirigeants et une collaboration communautaire, et pas seulement de bons programmes.

La principale différence réside dans leur portée respective. La stratégie de SMS-ON aborde tout l'éventail des enjeux en santé mentale et de la lutte contre les dépendances des élèves, dans tout l'Ontario. La Norme, en revanche, cible un domaine spécifique, la consommation de substances, et ce, dans tout le Canada. La Norme apporte ainsi un niveau de précision spécifique à la consommation de substances, qu'une stratégie globale de santé mentale ne peut pas offrir, en raison de sa conception : des étapes de développement calibrées en fonction de la disposition à consommer des substances, des protocoles d'intervention spécifiques aux incidents de consommation de substances, des principes de réduction des méfaits et des articles visant à s'assurer de la continuité de l'éducation pendant le traitement et le rétablissement.

L'implication pratique est claire : les conseils scolaires ontariens qui évoluent déjà dans le cadre de la stratégie de SMS-ON disposent de l'infrastructure sur laquelle s'appuie la Norme. Adopter la Norme ne demandera pas de mettre un nouveau système en place. Elle vient plutôt renforcer le volet du système déjà en place qui cible la consommation de substances.

Correspondance norme par norme

Les tableaux suivants mettent en parallèle les éléments structurels de la stratégie de santé mentale en milieu scolaire de l'Ontario avec les éléments correspondants de la Norme, en mettant en évidence les points où les deux cadres se renforcent mutuellement et ceux où la Norme approfondit plus spécifiquement la consommation de substances.

SMS-ON / MHI	Norme pancanadienne	Où elles se rejoignent
Niveau 1 — Fondements : promotion du bien-être, littératie en matière de santé mentale, leadership des élèves, liens avec les parents, tuteurs(trices) et la communauté, leadership systèmes, écoles et salles de classe	Niveau 1 — Universel : prévention axée sur le sentiment d'appartenance, littératie en santé et résilience, développement des compétences socio-émotionnelles, promotion de normes saines, intégration de la prévention au programme scolaire, activités physiques encadrées et guidées, partenariat avec les élèves et leadership des jeunes, implication des familles et des tuteurs(trices), partenariats communautaires pour la prévention et l'éducation	Les deux cadres positionnent la promotion universelle comme le fondement. La Norme ajoute à la promotion générale du bien-être de SMS-ON un contenu spécifique à la consommation de substances : explorer les risques et les méfaits, éviter les approches inefficaces et intégrer l'éducation sur la consommation de substances dans l'ensemble du programme scolaire.
Niveau 2 — Observer : identification précoce, prévention et intervention précoce en santé mentale, prévention et intervention précoce en matière de dépendances	Niveau 2 — Ciblé : interventions en cas de première consommation, développement de compétences de protection, dépistage ciblé, liens avec des adultes bienveillants, facilitation des liens avec les soutiens, contextualisation de l'expérience des élèves, réponses tenant compte des traumatismes	Les deux cadres accordent la priorité à l'identification précoce et à des interventions ciblées et brèves. La Norme précise des protocoles spécifiques à la consommation de substances : réponses à la première consommation, dépistage adapté à la culture et approches restauratives plutôt que punitives en cas d'incident.
Niveau 3 — Faire le pont : soutien intensif et voies d'accès vers les services, coordination avec les partenaires communautaires en santé mentale et les partenaires hospitaliers (Les bons soins au bon moment)	Niveau 3 — Intensif : soutien global coordonné, aiguillage vers des professionnels de la santé agréés, plans de soutien personnalisés, continuité de l'éducation pendant le traitement et le rétablissement, planification axée sur le rétablissement, pairs aidants	Les deux cadres mettent l'accent sur les parcours d'accès aux services et à la coordination intersectorielle. La Norme précise les soutiens intensifs spécifiques à la consommation de substances : continuité de l'éducation, planification axée sur la guérison et plans de soutien personnalisés en matière de consommation de substances.

SMS-ON / MHI	Norme pancanadienne	Où elles se rejoignent
Engagement du leadership	Dispositions spécifiques aux administrateurs à chaque stade de développement (leadership en matière d'appartenance, discipline positive, coordination des incidents); dispositions spécifiques aux responsables des politiques exigeant des approches axées sur les forces	Les deux reconnaissent que le leadership est structurel. La Norme codifie les responsabilités de leadership en articles spécifiques, dans des termes normatifs, offrant ainsi un point de référence national sur ce à quoi devrait ressembler l'engagement du leadership dans le domaine de la consommation de substances.
Mobilisation et collaboration	Partenariats communautaires à chaque stade du développement et à chaque niveau; mobilisation des familles et des tuteurs(trices); voix des élèves comme principe directeur; aînés et soutiens culturels dans les interventions aux niveaux 2 et 3	Les deux donnent la priorité à la collaboration avec les élèves, les familles et les communautés. La Norme étend cela à des partenariats spécifiques à la consommation de substances : professionnels paramédicaux, pairs aidants et organismes culturels.
Vision et stratégie	Cadre d'écoles promotrices de santé (quatre volets); continuum de mise en œuvre « en cours d'élaboration — en cours de construction — en cours de consolidation »; approche fondée sur des données probantes intégrant la recherche, l'expertise professionnelle, le contexte local et le savoir expérientiel	Les deux mettent l'accent sur une planification stratégique cohérente et fondée sur des données probantes. Le continuum de mise en œuvre de la Norme correspond au cycle stratégique itératif de trois ans de la SMS-ON : aller à la rencontre des écoles là où elles se trouvent.
Infrastructure	Dispositions destinées aux responsables des politiques pour l'infrastructure à l'échelle du système ; responsabilités déterminées selon chaque niveau de fonction ; outils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre	Les deux reconnaissent qu'une pratique efficace exige une infrastructure dédiée, une formation professionnelle continue, ainsi qu'un suivi et une évaluation de la mise en œuvre pour créer des boucles de rétroaction.
Processus et protocoles	Précision à l'échelle de chaque article en termes normatifs (« doit », « devrait », « peut »); protocoles pour identifier un incident et intervenir ; exigences d'interventions non punitives et non exclusives ; révision périodique des politiques	Les deux mettent l'accent sur des processus documentés et systématiques. La Norme fournit des protocoles nationaux cohérents pour des processus spécifiques à la consommation de substances : intervention en cas d'incident, dépistage, intervention et orientation.

SMS-ON / MHI	Norme pancanadienne	Où elles se rejoignent
Données probantes et suivi	Approche fondée sur des données probantes comme principe directeur ; suivi axé sur la relation ; dépistage adapté à la culture ; outils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre ; révision périodique en réponse aux nouvelles données probantes	Les deux utilisent les données probantes comme fondement et non comme ajout. La Norme ajoute des orientations de suivi spécifiques à la consommation de substances : dépistage adapté à la culture et suivi axé sur la relation (plutôt que sur la surveillance).
Communication interne et externe	Messages cohérents à l'intention des familles et des tuteurs(trices) ; promotion de normes saines ; éviter les approches inefficaces ; éducation impliquant la communauté	Les deux mettent l'accent sur des messages cohérents et fondés sur des données probantes. La Norme précise ce que devraient inclure des messages cohérents sur la consommation de substances et, surtout, ce qu'ils devraient éviter (stratégies alarmistes, approches prônant uniquement l'abstinence, trop de détails dans les informations sur les substances destinées aux jeunes enfants).

Compléter les ressources ontariennes en consommation de substances

SMS-ON a élaboré une gamme croissante de ressources, de formations professionnelles et de programmes spécifiques à la consommation de substances. La Norme pancanadienne fournit le cadre scolaire global qui les entoure et les appuie. Le tableau suivant illustre comment la Norme vient ainsi compléter chacune des principales ressources de SMS-ON en matière de consommation de substances.

Guide de pratique sur la consommation de substances à l'intention des professionnels de la santé mentale en milieu scolaire (approche du cadre DIBA, dépistage, intervention brève et aiguillage)	La Norme fournit le contexte global à l'échelle de l'établissement où s'inscrit le DIBA : les articles du niveau 1 sur la prévention réduisent le nombre d'élèves nécessitant un dépistage ciblé, les articles du niveau 2 établissent les conditions scolaires favorables aux interventions brèves, et les voies d'orientation du niveau 3 font le lien avec les infrastructures communautaires de santé mentionnées dans le guide. Les articles de la Norme sur une intervention non punitive en cas d'incident garantissent que l'identification des cas ne donne pas lieu à des mesures d'exclusion qui pourraient compromettre l'approche DIBA.
Interventions en milieu scolaire liées à la consommation du cannabis par les élèves (guide pratique à l'intention des professionnels de la santé mentale en milieu scolaire)	Les articles du niveau 2 de la Norme (adoption de politiques axées sur les forces, développement des compétences protectrices, contextualisation de l'expérience des élèves) fournissent le cadre à l'échelle de l'établissement où s'inscrivent les interventions cliniques spécifiques au cannabis. Son principe de réduction des méfaits s'aligne sur l'approche d'entretien motivationnel et de disposition au changement du guide.
Choix sains : Modules sur la consommation de substances et la sécurité numérique pour les élèves de la 6^e année	Les articles du niveau 1 pour la 6^e à la 9^e année (intégrer la prévention dans le programme scolaire, explorer les risques et les méfaits, promouvoir des normes saines) fournissent le cadre curriculaire où s'inscrivent ces modules. Leurs conseils pour éviter les approches inefficaces fournissent des critères d'assurance de qualité pour le contenu des modules.
Série de webinaires (tendances actuelles en matière de la consommation de substances, intersection entre dépendances et santé mentale, parler de la consommation de substances au foyer)	Les articles de la Norme sur la formation professionnelle (formation à la reconnaissance des incidents, renforcement des capacités en matière de pratiques tenant compte des traumatismes et adaptées à la culture) fournissent un cadre structuré pour ces occasions d'apprentissage. Les articles sur l'engagement des familles et des tuteurs(trices) renforcent le contenu « Conversations au foyer ».
L'affirmation identitaire en matière de santé mentale en milieu scolaire : un cadre pour la réflexion et l'action (Démanteler, Engager, Amplifier, Réagir)	L'approche de la Norme axée sur l'équité, les pratiques adaptées à la culture à chaque niveau et la reconnaissance des effets disproportionnés sur les communautés autochtones, racisées et marginalisées mettent directement en œuvre les quatre mesures du Cadre en matière de la consommation de substances : démanteler les approches punitives, engager/mobiliser les soutiens culturels et communautaires, amplifier la voix des élèves et répondre par des interventions affirmant l'identité.

Les utiliser ensemble

L'infrastructure ontarienne en santé mentale en milieu scolaire et la Norme pancanadienne sont conçues pour se renforcer mutuellement. Voici comment les communautés scolaires peuvent tirer parti de ces deux ressources.



Si vous êtes un.e responsable du système ou un.e responsable en santé mentale

La stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances en milieu scolaire de votre conseil fournit déjà l'infrastructure à niveaux multiples sur laquelle s'appuie la Norme. La Norme fournit un ensemble cohérent à l'échelle nationale d'articles spécifiques à la consommation de substances, qui déterminent les responsabilités selon la fonction, dans un langage normatif et qui peut ainsi venir éclairer le volet « consommation de substances et lutte contre les dépendances » de la stratégie et du plan d'action de votre conseil scolaire. La Norme pancanadienne peut aussi faciliter les discussions avec les partenaires communautaires en fournissant un point de référence commun sur ce que devrait être la nature d'une démarche complète de prévention, d'éducation et d'intervention en milieu scolaire en matière de consommation de substances.



Si vous êtes administrateur ou administratrice scolaire

Les articles de la Norme destinés aux administrateurs/administratrices, sur le leadership en matière du sentiment d'appartenance, la discipline positive, la coordination des incidents, la continuité de l'éducation, fournissent un cadre structuré pour votre rôle dans la prévention et l'intervention en matière de consommation de substances. Ces articles viennent ainsi compléter les orientations plus générales de SMS-ON sur le leadership en santé mentale à l'échelle de l'établissement, en précisant ce que devrait être la nature de ce leadership lorsqu'une situation de consommation de substances se présente.



Si vous êtes un ou une professionnel.le de la santé mentale en milieu scolaire

Votre formation clinique et les ressources pratiques de SMS-ON (le guide DIBA, le guide d'interventions en matière de cannabis, les protocoles de psychothérapie structurée) s'inscrivent dans les articles de la Norme des niveaux 2 et 3. La Norme propose aussi les conditions dans votre établissement qui rendent votre travail clinique plus efficace : une réponse non punitive aux incidents, le soutien de la direction, l'engagement des familles, la continuité de l'éducation et l'orientation coordonnée vers les services communautaires. Elle offre également un cadre national pour un plaidoyer favorisant les conditions au sein du système scolaire dont votre pratique professionnelle dépend.

Bâtir sur ce que l'Ontario fait de bien

L'infrastructure de santé mentale en milieu scolaire de l'Ontario, sa stratégie à niveaux multiples, son réseau d'accompagnement à la mise en œuvre, son cadre d'affirmation de l'identité et sa gamme croissante de ressources sur la consommation de substances, représente l'une des pratiques de santé mentale en milieu scolaire les plus abouties au Canada. La Norme pancanadienne sur la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire vient compléter ce travail en fournissant un cadre national cohérent et spécifique à la consommation de substances, qui intègre les stades du développement, les différents niveaux de soutien, la précision dans chaque article et la détermination des responsabilités, qui permettent de traduire de vastes engagements stratégiques en orientations structurées et concrètes. Ensemble, elles donnent aux communautés scolaires ontariennes les outils nécessaires pour offrir des services de prévention, d'éducation et d'intervention en matière de consommation de substances ancrés à la fois dans l'approche provinciale d'affirmation de l'identité et dans une norme nationale de pratique.

Références

Ancrer le changement. (2026). Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveau et développementale, de la maternelle à la 12^e année au Canada. <https://ancrerlechangement.ca/LaNorme>

Veugelers, P. J., Maximova, K., Dabravolskaj, J., et Honorato, C. (2023). Normes et indicateurs canadiens pour les écoles-santé. Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé. <https://www.jcsh-cces.ca/wp-content/uploads/2023/12/EN-Canadian-Standards-and-Indicators-for-Health-Promoting-Schools.pdf>

Veugelers, P. J., Maximova, K., et Dabravolskaj, J. (2025). Promoting Adoption and Implementation of the Canadian Standards and Indicators for Health Promoting Schools across Canada. Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé. https://www.jcsh-cces.ca/wp-content/uploads/2025/05/JCSH-II-End-Report_2025-02-27_FINAL.pdf



En savoir plus :

Ancrer le changement est une initiative nationale visant à transformer la prévention, l'éducation et l'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire au Canada



www.ancrerlechangement.ca



info@ancrerlechangment.ca

